Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 34 (1942)

Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

34me année | Mars 1942 | No 3

Problèmes français.

A l'heure où nous assistons à des événements et à des évolutions douloureux et souvent inéluctables, ce numéro de la « Revue syndicale » tente, en se limitant aux faits qui touchent de très près les organisations syndicales, de faire quelque clarté sur les problèmes français. Sans nous départir de notre neutralité, nous le faisons en amis de la France; dans la mesure où les informations dont nous disposons nous le permettent, nous voulons nous efforcer d'être justes dans nos appréciations. Mais disons-le bien nettement: Nous ne voulons être mal compris ou mal interprétés, ni par ceux pour lesquels la tolérance des autres est occasion d'affirmer leur orthodoxie et leur infaillibilité, ni par ceux qui se plaisent à invoquer à l'appui de leurs idées préconçues les constatations des observateurs impartiaux, leur attribuant ainsi ce qu'ils n'ont pas dit ou pas voulu dire.

Les origines et la nature du mouvement syndical français.

Tout groupement d'hommes en vue d'une action commune présuppose et comporte un conflit entre la pensée (l'idéologie) — qui tend à la liberté et l'exige — et l'organisation, la discipline avec ses limitations et ses renoncements. Il est naturel que sur le plan syndical, c'est-à-dire sur celui de l'organisation économique des hommes, le second de ces éléments, la discipline en vue d'une action dirigée, joue un rôle particulièrement important. Cependant, tout ne doit pas être sacrifié à l'organisation, sans quoi l'échec est tout aussi certain que lorsque l'esprit n'est pas encadré et dirigé par un appareil. Alors que la débâcle du mouvement syndical allemand est due dans une large mesure à une surestimation de l'organisation, c'est exactement le contraire qui s'est passé en France. Chez les penseurs du mouvement politique et syndical — qu'il s'agisse de Proudhon, de Jaurès ou de Sorel — la pensée s'identifiait à l'action. Et comme cette pensée ne se heurtait qu'assez peu à la vie et à ses compromis, elle touchait à la raison absolue. En revanche, ce comportement des esprits a rendu plus difficile la